

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :  
17/08/2020

Dossier complet le :  
17/08/2020

N° d'enregistrement :  
F01120P0114

#### 1. Intitulé du projet

Aménagement d'un magasin LIDL sur la commune de Draveil (91)

#### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

##### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

LIDL Direction Régionale de Crégy-lès-Meaux (DR 19)

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

AULNETTE Alban, Responsable de programme immobilier

RCS / SIRET

3 4 3 2 6 2 6 2 2 1 4 6 7 8

Forme juridique

Société en nom collectif

*Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1*

#### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41. Aires de stationnement ouvertes au public, dépôt de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs. a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus.	Construction d'un magasin LIDL (bâtiment ERP, 3ème catégorie de type M) de type R+1 comprenant 99 places de stationnement, situées, en majorité, au rez-de-chaussée, sous un parking couvert, pour l'accueil des clients dont : - 3 places PMR ; - 3 places famille ; - 4 places bornes électriques dont 1 PMR.

#### 4. Caractéristiques générales du projet

*Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire*

##### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet prévoit la construction d'un nouveau magasin sous l'enseigne commerciale LIDL au 50, rue Waldeck Rousseau sur la commune de Draveil. Il s'implantera en lieu et place d'un magasin existant dont les infrastructures sont devenues obsolètes.

Le projet, d'une superficie totale de 6 500 m<sup>2</sup>, prévoit l'aménagement :

- d'un bâtiment commercial LIDL de type R+1, d'une emprise au sol de 2 964 m<sup>2</sup> (dont 1 450 m<sup>2</sup> d'espace de vente) ;
- de surfaces de parking couvert, en rez-de-chaussée du futur bâtiment, de 2 348 m<sup>2</sup> ;
- de surfaces de parking non couvert, en extérieur, de 1 268 m<sup>2</sup> dont 310 m<sup>2</sup> en surfaces drainantes (Ecovégétal pavés);
- d'espaces verts sur 1 991 m<sup>2</sup>.

Le plan de masse du projet est reporté en annexe.

#### 4.2 Objectifs du projet

L'arrivée de ce projet a pour but de remplacer l'actuel magasin Lidl, présent sur la commune de Draveil, devenu trop petit pour répondre aux besoins et à l'influence de la clientèle.

Le futur magasin sera dévolu à la vente de produits alimentaires et non alimentaires. Il offrira, aux usagers, une zone de stationnement couverte, en rez-de chaussée du nouveau bâtiment ainsi que des places spécifiques pour les personnes à mobilité réduite et des places équipées d'une borne pour la recharge des véhicules électriques, en extérieur.

Pour la construction du projet, LIDL utilisera des matériaux de construction qualitatifs ainsi que du matériel de dernière génération. Cela permettra de réduire au maximum les consommations et donc de réduire l'empreinte carbone.

Le projet de Draveil prévoit le maintien du personnel actuellement employé sur le site et la création d'une dizaine d'emplois supplémentaire, en étroite collaboration avec la Mission Locale ou tout service communal relatif à l'emploi et l'insertion professionnelle.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase travaux

Le début des travaux est prévu courant 2020. Leur durée est estimée à 36 semaines.

Le chantier comprendra les phases suivantes :

- la démolition du bâtiment et infrastructures existants,
- une phase de terrassement et de préparation des terrains,
- la réalisation du bâtiment commercial,
- la réalisation des voies de circulation et des aires de stationnement extérieures et intérieures,
- l'aménagement paysager des espaces extérieurs.

Des dispositions seront prises par la maîtrise d'ouvrage pour limiter les nuisances de chantier, pour préserver l'environnement et les riverains notamment par la maîtrise du bruit, de la pollution de l'eau et des sols, des poussières, des déchets et des dégradations grâce à une charte de chantier propre.

Dans le cadre de l'installation du chantier, des zones de stationnement seront installées dans les enclaves de travaux.

L'objectif est de prévoir suffisamment de places de stationnement pour éviter que du personnel de travaux utilise des places de stationnement autres que celle du chantier.

L'utilisation de matériaux recyclables sera privilégié dans le cadre du projet, ainsi que les circuits courts pour l'élimination des déchets de chantier et limiter l'impact carbone. Afin d'éviter toutes salissure des voiries, des aires de décrottage seront installées sur le chantier. Pour limiter les poussières, des campagnes de nettoyage seront organisées régulièrement par chaque entreprise et des revues propreté chantier seront effectuées chaque semaine. Des aires de lavages des bennes à béton avec ouvrage de rétention seront également mise en place.

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet consiste en la création d'une nouvelle enseigne commerciale LIDL sur la commune de Draveil en lieu et place de l'actuel magasin LIDL dont les infrastructures sont devenues obsolètes.

Assainissement :

Les eaux usées seront rejetées dans le réseau d'assainissement de la commune sans traitement préalable.

Pour les eaux pluviales, la gestion à la parcelle sera la solution recherchée pour le traitement des pluies courantes.

Le projet disposera de deux noues végétalisées (A et C) ainsi qu'une structure réservoir sous les parkings perméables afin d'accueillir les eaux pluviales. Une zone inondable temporaire appelée jardin de pluie va être mise en place afin de limiter au maximum les déverses dans le réseau public en cas de fortes pluies. La noue paysagère A recevra la pluie récoltée du magasin et les eaux excédentaires du parking. Sa capacité sera de 52 m<sup>3</sup>. Les eaux de toiture seront rejetées vers la noue C d'une capacité de 92 m<sup>3</sup>. Grâce à la pente générale de 1 % et à la zone inondable temporaire, les eaux pluviales pourront transiter de la noue C vers la noue A.

A noter que les eaux de ruissellement en provenance des parkings seront préalablement traitées, via un séparateur d'hydrocarbures, avant rejet, conformément aux recommandations du PLU de la commune (zone UI).

Insertion paysagère :

Des bandes d'espaces verts seront aménagées sur tout le pourtour du terrain en limite de site. Ces zones seront traitées avec un soin particulier. Il est prévu de conserver les arbres le long de l'avenue de l'Europe ainsi que ceux à l'arrière du bâtiment. Des aménagements paysagers vont être réalisés sur les caractéristiques écologiques du site comme les places de stationnement en pavés drainants.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Lidl devra obtenir l'autorisation de rejet des eaux usées et des eaux pluviales du futur projet auprès du gestionnaire du réseau d'assainissement de la commune de Draveil.

La surface de projet étant inférieur à 1 ha, celui-ci ne sera pas soumis à étude d'incidences au titre de la loi sur l'eau

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Construction d'un magasin commercial LIDL de type R+1	
Emprise foncière du projet :	6 500 m <sup>2</sup>
Surface au sol du magasin :	2 964 m <sup>2</sup>
Surfaces imperméabilisées hors magasin (voiries, cheminement piétons, parking, circulation PL...):	1 235 m <sup>2</sup>
Places de stationnement en surfaces drainantes (écovégétal pavés)	310 m <sup>2</sup>
Espaces verts :	1 991 m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s) d'implantation

LIDL Draveil  
50, rue Waldeck Rousseau  
91210 Draveil

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 2° 26' 01" 89E Lat. 48° 41' 12" 02N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé à 178 m au Nord-Ouest de la ZNIEFF de type 2 n°110001610 " Forêt de Sénart "
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La plus proche zone bénéficiant d'un arrêté de biotope est située à 1,34 km au Nord-Est du site. Il s'agit des plans d'eau de Cannes-Ecluse (référencés FR38005800).
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Draveil fait partie du département de l'Essonne où s'applique le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) des infrastructures routières nationales et autoroutières, approuvé par l'Arrêté n°487 du 7 novembre 2012 pour les infrastructures routières et l'Arrêté n°2019-DDT-SE-130 du 18 mars 2019 pour le trafic ferroviaire. L'avenue de l'Europe de Draveil est classé en catégorie 2 par rapport au PPBE affectant sur 250 m les infrastructures présentes à son voisinage.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Draveil compte plusieurs sites inscrits, classés ou remarquables. Le site le plus proche du projet est le site patrimonial remarquable de Draveil n° 1911140155, protégé par l'Arrêté ZPPAUP du 15/09/1997, situé à 1,02 km du projet.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est localisé sur un site imperméabilisé, sur lequel se tient l'actuel magasin Lidl ainsi que le parking attenant. Selon la base de données CARMEN, la zone d'études est située en dehors de l'enveloppe potentielle de zones humides .

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Selon le site Géorisques, la commune de Draveil est située dans l'emprise du Plan de Prévention du risque d'inondation de la Seine, approuvé le 20 octobre 2003. Toutefois, la zone d'étude est située en dehors de la zone d'emprise des aléas. La commune est également soumise au risque SEVESO seuil haut étant donné la présence de sites potentiellement dangereux en bord de Seine. Il s'agit du site ANTARGAZ de Ris-Orangis et de la Compagnie Industrielle Maritime (CIM) à Grigny. Le site est situé en dehors du périmètre d'exposition au risque.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Absence d'activité industrielle recensée au droit de la zone d'études dans la base de données Basias. Selon la base de données BASOL, il n'y a pas de site potentiellement pollué au droit de la zone d'emprise du projet.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Selon la base de données SIGES Seine-Normandie, il n'existe pas de zone de restriction en eau sur la commune de Draveil.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Selon la base de données aires-captages.fr, le département de l'Essonne compte 14 aires d'alimentation de captage. Aucune se trouve sur la commune de Draveil ou ses territoires limitrophes.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site inscrit le plus proche est le site : " Rives de la Seine (et rectificatif) " n° 6808, protégé par l'Arrêté du 26/06/1985, situé à 1,8 km au Nord-Ouest du projet.
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le département de l'Essonne compte 7 sites d'Intérêt Communautaire (Dir. Habitat) et 3 Zones de Protection Spéciale (Dir. Oiseaux). Le plus proche site NATURA 2000 est situé à 25 km au Sud-Est du site. Il s'agit du site FR11000610 " Forêt de Sénart ".
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le bâtiment LIDL utilisera le réseau d'eau potable de la commune de Draveil afin de satisfaire à ses besoins en eau. Ceux-ci se répartiront essentiellement entre les eaux sanitaires et les eaux de lavage des sols.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Au regard des données disponibles sur la base de données Infoterre, la nappe souterraine la plus proche de la surface, est située à environ 40 m de profondeur par rapport au sol. Aussi, au vu du projet, il n'est pas prévu de procéder à des opérations de drainage des sols.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La démolition du bâtiment existant, les terrassements réalisés pour l'aménagement de la future enseigne commerciale, des parkings et des voies de circulation attenantes généreront des déblais. Ceux-ci seront prioritairement utilisés pour les nivellements paysagers du site sous réserve de leur innocuité. Si besoin, ils seront évacués en centres de valorisation ou en décharge agréée.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est implanté au droit d'un bâtiment commercial existant et de son parking attenant. Il ne devrait pas contribuer à impacter la biodiversité locale.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site NATURA 2000, le plus proche, est situé à plus de 25 km du projet.  Le futur bâtiment Lidl est également en dehors de tout périmètre de protection associé à un espace remarquable.  De par la nature du projet : construction d'un bâtiment commercial de 2 964 m <sup>2</sup> de surface au sol, destiné à la vente de produits alimentaires et non alimentaires en lieu et place d'un bâtiment existant, il n'aura pas d'incidence sur le milieu naturel.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est déjà occupé par un bâtiment commercial et par une aire de stationnement attenante. Il n'est pas prévu de procéder à la consommation d'espace naturel dans le cadre du projet d'aménagement.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'études n'est pas dans l'emprise de le périmètre de protection associé aux sites SEVESO ANTARGAZ de Ris-Orangis et CIM de Grigny.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'études n'est pas dans l'emprise de la zone d'aléas du Plan de Prévention du Risque d'Inondation de la Seine.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet générera des déplacements à la fois pendant la phase travaux (véhicules de chantier) ainsi que pendant la phase d'exploitation (déplacement des clients sur site). Toutefois, l'impact sur les rues adjacentes au projet sera minime. Des aménagements, afin de privilégier les modes de déplacements doux et l'utilisation des transports en commun, seront réalisés.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Pendant la phase travaux, le chantier est susceptible de générer des nuisances sonores. Des tranches horaires seront définies afin de perturber le moins possible les riverains. Le projet sera directement impacté par le bruit généré par l'avenue de l'Europe, contiguë au projet. Une étude acoustique sera réalisée pour définir les protections à mettre en place au droit du futur bâtiment.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux de démolition du bâtiment actuellement présent sur le site seront susceptibles de générer des vibrations qui pourront être ressenties par les riverains, toutefois, ces nuisances seront de courte durée. Rappelons que toutes les mesures seront prises pour limiter la propagation des vibrations lors des travaux de démolition ou tout du moins pour atténuer leur perception (information des riverains, cahier de doléances,...)
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Hormis la mise en place de dispositifs d'éclairage et de balisage des voiries afin de satisfaire aux exigences de la norme PMR, aucun autre dispositif susceptible de créer une émission lumineuse n'est prévu.
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pendant la phase travaux, notamment pendant la phase de démolition, le chantier est susceptible d'émettre des poussières dans l'atmosphère. C'est pourquoi, des mesures préventives afin de limiter ces rejets seront mises en place pendant toute la durée des travaux (utilisation d'engins homologués, dispositif de brumisation mobile, campagne de nettoyage,...)
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux usées seront rejetées dans le réseau d'assainissement communal. La gestion des eaux pluviales à la parcelle sera privilégiée pour les pluies courantes. Le projet disposera de deux noues végétalisées ainsi qu'une structure réservoir sous les parkings perméables afin d'accueillir les eaux pluviales. Une zone inondable temporaire appelée jardin de pluie va être mise en place afin de limiter au maximum les déverses dans le réseau public en cas de fortes pluies. Les eaux de ruissellement issues des voiries seront préalablement traitées par un séparateur.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pendant la phase chantier, les déchets de démolition feront l'objet d'un tri sélectif. Ils seront gérés, par la suite, par des prestataires agréés.  Pendant la phase d'exploitation, les seuls déchets produits par le bâtiment Lidl seront des déchets valorisables ou recyclables (papier, carton, verre,...) et des DIB. Des points de collecte volontaires seront également aménagés sur le site.

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y a pas de monument historique ou patrimonial dans un rayon de 500 m autour de la zone d'études.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'emprise du projet est actuellement occupé par un bâtiment commercial et son parking attenant.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Entre 2019 et 2020, il n'y a pas eu d'avis de l'autorité environnementale émis sur la commune de Draveil ou sur les communes limitrophes au projet.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Le projet de bâtiment commercial ne présente pas d'effet négatif notable sur l'environnement ou sur la santé humaine.

Il contribue également à améliorer la situation existante en terme de perméabilité. En effet, selon l'étude d'occupation des sols menée au droit du projet, la configuration actuelle du site présente la répartition suivante : une surface d'espaces verts de 505 m<sup>2</sup>, soit une surface perméable de 7,8 % et une surface imperméable de 92,2 %. Le projet prévoit l'aménagement de 1 991 m<sup>2</sup> d'espace verts ainsi que l'aménagement de parkings perméables, la répartition projetée serait ainsi pour la surface perméable de 35,4 % et pour la surface imperméable de 64,6 %. Soit une augmentation de la perméabilité du site de l'ordre de 27,6 %.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire de procéder à une évaluation environnementale du projet.

En effet, l'impact majeur de ce projet concerne la gestion des eaux de ruissellement. Nous rappelons que celles-ci seront prises en charge par le réseau d'assainissement interne au site composé de deux noues créées dans le cadre du projet. Les eaux de ruissellement en provenance des voiries transiteront par un séparateur d'hydrocarbures.

Les eaux excédentaires issues de ces ouvrages seront redirigées vers le réseau d'assainissement communal.

Un accord sera conclu avec le gestionnaire du réseau d'assainissement communal pour prendre en charge les eaux pluviales en provenance du site. Enfin, nous rappelons que le projet ne sera pas soumis à étude d'incidences au titre de la loi sur l'eau.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ; <input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. <input checked="" type="checkbox"/>

**8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire**

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 - Règlement du SiYAGE sur la gestion des eaux pluviales Annexe 8 - Etude de gestion des eaux pluviales

**9. Engagement et signature**

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



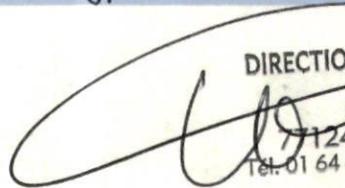
Fait à

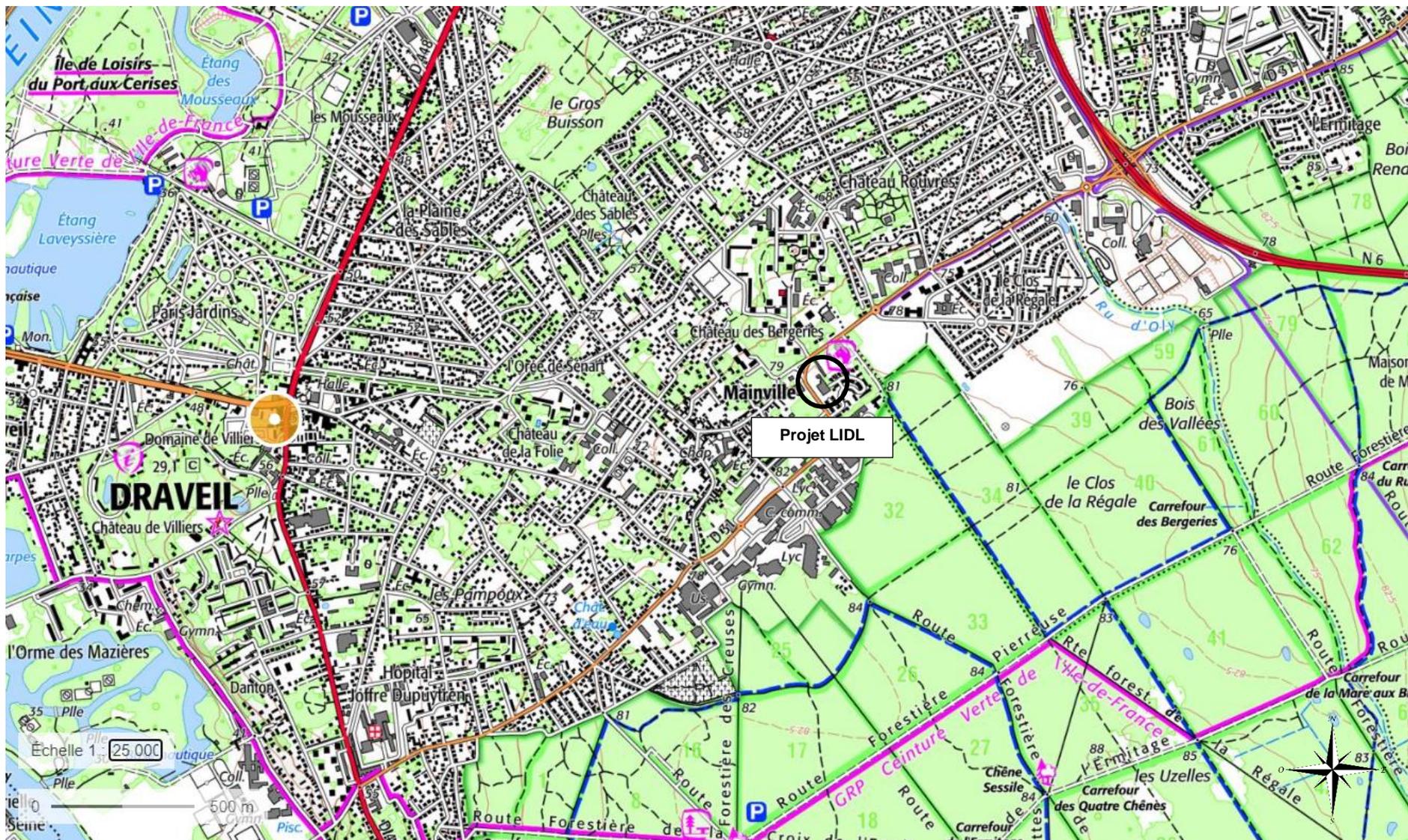
Cregy les Meaux

le,

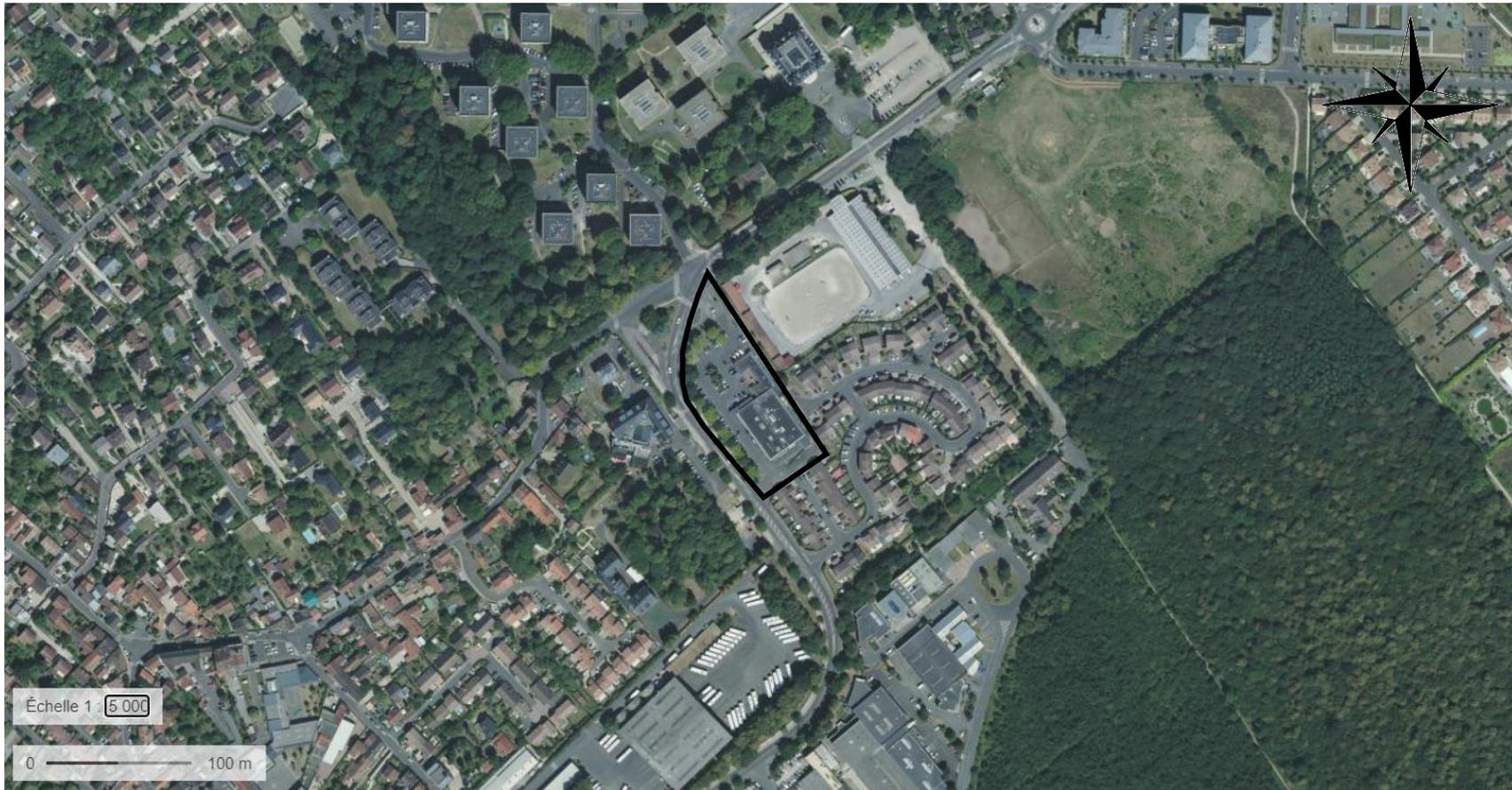
27/07/2020

Signature

  
**LIDL**  
**DIRECTION REGIONALE DE MEAUX**  
ZAC du Chaillouet  
Rue des Ricourdes  
7124 CREGY LES MEAUX  
Tél. 01 64 36 96 10 - Fax 01 64 36 96 11



LIDL Direction Régionale Crégy-les-Meaux (DR19) ZAC de Chaillouet 77124 Crégy-les-Meaux	Aménagement d'un magasin LIDL sur la commune de Draveil (91)	1/25 000 <sup>ème</sup>
TAUW France Immeuble le Vancouver 3, allée Edmée Lheureux 94340 Joinville le Pont	Plan de situation Extrait carte IGN au 1/25000 <sup>ème</sup>	3 juin 2020  Annexe 2



	<p>MAGASIN :  <b>LIDL DRAVEIL</b>          50 rue Waldeck Rousseau          91210 Draveil</p>		<p>PHASE :  <b>PC</b></p>
	<p>DR :          LIDL Direction Régionale          Crégy-lès-Meaux          ZAC de Challouet          77 124 CREGY-LES-MEAUX</p>		<p>DATE :  <b>3/06/2020</b></p>
	<p>DESIGNATION :          PHOTOGRAPHIE AERIENNE LOCALISANT          LE PROJET</p>		<p>ECHELLE :  <b>1/5000</b></p> <p>AUTEUR :</p> <p> <b>Tauw</b></p>



Point de vue du projet depuis la rue du Parc des Bergeries



Point de vue du projet depuis l'allée des Pastoureaux



Point de vue du projet depuis l'Avenue de l'Europe



Point de vue du projet depuis l'allée des Bergeries

	<b>MAGASIN :</b> <b>LIDL DRAVEIL</b> Avenue de l'Europe – 91210 Draveil		<b>PHASE :</b> <b>PC</b>
	<b>DR :</b> LIDL Direction Régionale Crégy-lès-Meaux ZAC de Challouet 77 124 CREGY-LES-MEAUX		<b>DATE :</b> <b>3/06/2020</b>
	<b>DESIGNATION :</b> PHOTOGRAPHIES SITUANT LE TERRAIN DANS UN ENVIRONNEMENT PROCHE ET LOINTAIN		<b>ECHELLE :</b>  <b>AUTEUR :</b> 

# LEGENDE



- Circulation VL/PL
- Stationnement voitures PMR
- Stationnement voitures familles
- Stationnement prééquipé pour futur emplacement véhicules électriques
- Stationnement VL
- Stationnement pour véhicules électriques
- Espaces verts
- Circulation PL
- Circulation VL
- Circulation Piétons
- Circulation Convoyeur de fonds

- Limite de terrain
- Limite constructive
- Clôture grillagée
- Clôture Lisse Bois
- Réseaux EP

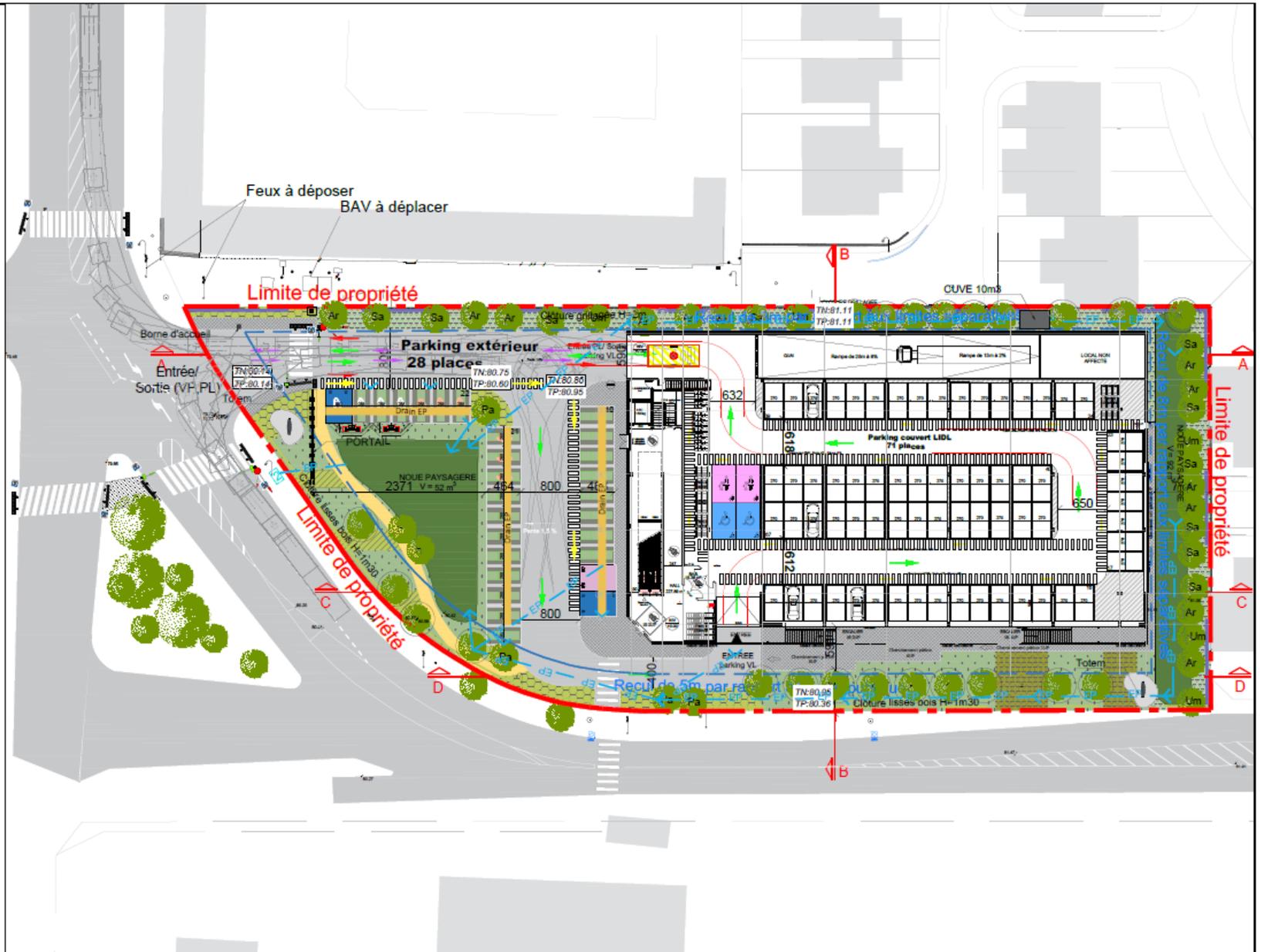
- Arbre existant
- Prunus avium - oépée
- Acer rubrum
- Salix alba
- Ulmus minor

- Frange végétale
- Ligustrum vulgare
- Carpinus betulus
- Ulex europaeus

- Prairie humide
- Prairie fleurie

- Graminées
- Pédagogie
- Différents milieux :
- Milieu rocailleux
- Milieu prairial
- Milieu arbustif

- Noues paysagères
- Phragmites australis
- Typha latifolia
- Lythrum salicaria



## Création d'un magasin LIDL

50 Rue Waldeck Rousseau  
91210 DRAVEIL

**Maître d'Ouvrage**  
SNC LIDL  
LIDL Direction Régionale de  
CREGY-LES-MEAUX  
(DR 19)  
ZAC de Chailouet  
77124 CREGY-LES-MEAUX  
Tel: 01 64 36 96 29

**Architecte**  
Philippe GRONDIN  
1 Rue du 11 Novembre "les carrés"  
37460 GENILLE  
Tel. 02 47 59 52 75  
pgrondin@wanadoo.fr

**Maître d'Ouvre**  
LAK's Design  
1 Voie de la Cardon  
Bât. A1  
91130 Palaiseau  
Tel. 01 69 92 07 90  
lakosdesign@lakosdesign.fr

## PLAN MASSE PROJETE

Echelle: 1/200

PC-

## PC

03/07/2020

**Caractéristiques bassin végétalisé A:**

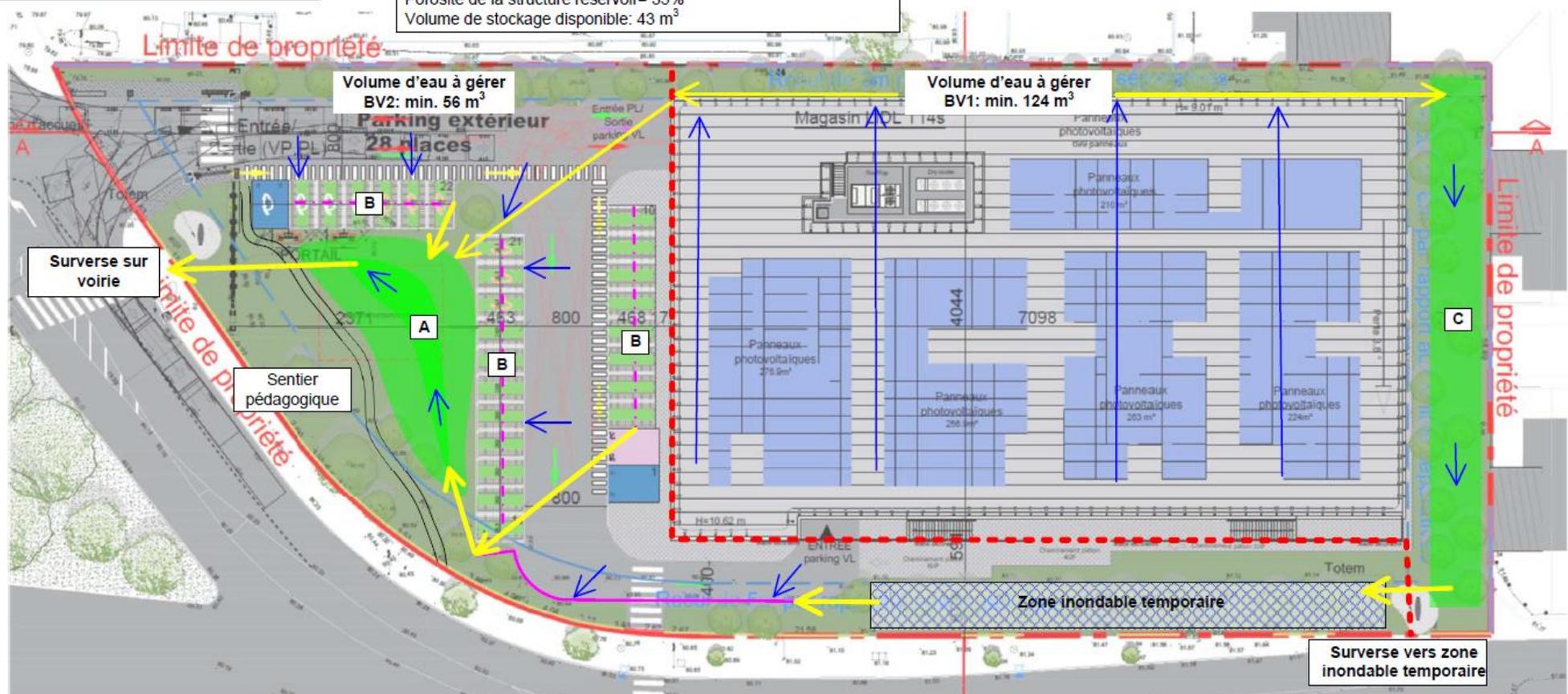
Surface: 300 m<sup>2</sup> environ  
 Profondeur\*: max 0,35 m – V min. = 52 m<sup>3</sup>

**Caractéristiques structure réservoir sous parking perméable B:**

Surface des parkings perméables: 310 m<sup>2</sup>  
 Épaisseur de la structure réservoir: 0,4 m  
 Porosité de la structure réservoir= 35%  
 Volume de stockage disponible: 43 m<sup>3</sup>

**Caractéristiques Noue végétalisée C:**

Surface: 230 m<sup>2</sup> – Profondeur = 0,35 m -  
 Volume = 92 m<sup>3</sup>

**Légende**

→ Écoulement supposé des eaux pluviales

--- Drains      — Réseau EP

\*Remarque: les profondeurs des bassins sont données à titre indicatif et sont exprimées sous le fil d'eau (surface de l'écoulement normal des eaux dans les drains et canalisations), en considérant une pente des réseaux de 1%

Client  
LIDL DR19

Projet - Localisation  
50 rue Waldeck Rousseau 91210 DRAVEIL

Objet  
Plan de principe – gestion des eaux pluviales

Source  
L&K Tauw

Annexe n°:

Format  
A4

16

Auteur:DEF  
Accord: DUG

Numéro de projet  
1616923



0 5 10 m  
Échelle approximative



Immeuble le Vancouver  
3, Allée Edmée Lheureux  
94340 Joinville le Pont (Paris)  
T: 01.65.12.17.70  
F: 01.65.12.17.71



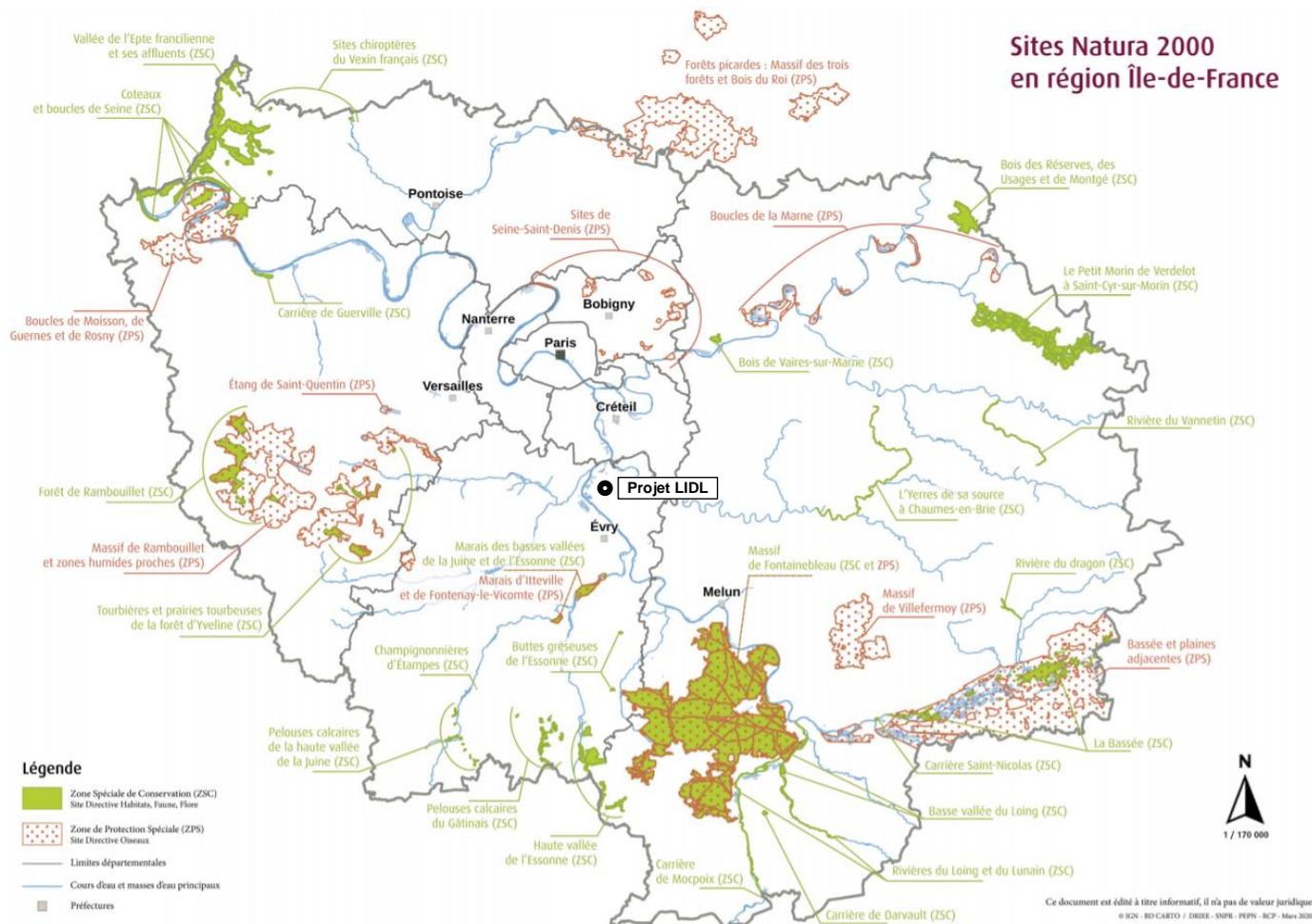
**LEGENDE :**

-  Emprise du projet
-  Habitat, fermes, commerces de proximité
-  Commerces, centre équestre,...
-  Site industriel
-  Point d'eau, étang

	<p>MAGASIN :  <b>LIDL DRAVEIL</b>          50, rue Waldeck Rousseau          91210 Draveil</p>		<p>PHASE :  <b>PC</b></p>
	<p>DR :          LIDL Direction Régionale          Crégy-lès-Meaux          ZAC de Challouet          77 124 CREGY-LES-MEAUX</p>		<p>DATE :  <b>3/06/2020</b></p>
	<p>DESIGNATION :          PLAN DES ABORDS DU PROJET</p>		<p>ECHELLE :</p> <p>AUTEUR :  </p>



## Sites Natura 2000 en région Île-de-France



	<b>MAGASIN :</b> <b>LIDL DRAVEIL</b> 50, rue Waldeck Rousseau 91210 Draveil		<b>PHASE :</b> PC
	<b>DR :</b> LIDL Direction Régionale Crégy-lès-Meaux ZAC de Challouet 77 124 CRÉGY-LES-MEAUX		<b>DATE :</b> 3/06/2020
	<b>DESIGNATION :</b> LOCALISATION DU PROJET PAR RAAPORT AUX SITES NATURA 2000 EN ILE-DE-FRANCE		<b>ECHELLE :</b>  <b>AUTEUR :</b> 